

Meyer HABIB

Député de la 8^{ème} circonscription des français de l'étranger

Chypre - Grèce - Israël - Italie - Malte - Saint-Marin - Turquie - Vatican

Membre de la Commission des Affaires étrangères

Paris, le 09 avril 2014,

Monsieur le Ministre,

Cher Ami,

Je tiens tout d'abord à vous faire part de mes vives félicitations et vous transmets mes vœux républicains les plus sincères de réussite dans la poursuite de votre action efficace et remarquable en tant que Ministre des Affaires Etrangères.

Le 20 décembre 2013, le Président de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, Gilles Carrez, m'informait que le Gouvernement acceptait d'inscrire au budget du Ministère des Affaires étrangères le financement d'une subvention, dans le cadre de ma réserve parlementaire, à l'association Daat Menahem, dont le siège est situé à Jérusalem, dans le quartier de Guilo et qui prodigue des cours à des dizaines d'élèves originaires de France pour qu'ils entretiennent leur langue natale et ne se trouvent pas dépaysés malgré la distance les séparant de la métropole. Je connais personnellement son directeur Monsieur Shaul Silam qui s'implique, par ailleurs, avec abnégation, pour les élèves du lycée subventionné par le consulat en enseignant la physique en classe de terminale.

Or, c'est avec consternation que j'apprends par Charlotte Lepri, votre conseillère parlementaire, que le Quai d'Orsay refuse de verser le montant de la réserve parlementaire, fixé à 3000 euros, en faveur de cette association.

Pourquoi, aujourd'hui, en aval du processus d'attribution des subventions, refuser le versement d'une telle somme ?

Je connais, certes, la position diplomatique de la France concernant les territoires disputés entre les Palestiniens et l'Etat d'Israël, mais suis très surpris qu'une association qui vient en aide, sur la plan de l'éducation et de l'action sociale, aux Français vivant en Israël, fasse l'objet d'une telle discrimination, du simple fait de l'adresse de son siège social. Cette décision est profondément injuste, choquante, contraire aux règles élémentaires de morale et apparaît comme une vraie politique d'ostracisme envers les habitants de Jérusalem en général et de Guilo en particulier. La réserve parlementaire a pourtant pour objectif de soutenir des associations qui en ont besoin et qui mettent sur pied des projets de solidarité en faveur de nos compatriotes.

Guilo est un quartier qui fait partie intégrante de la ville de Jérusalem, capitale de l'Etat d'Israël depuis 1948 et du peuple juif depuis plus de 3000 ans. Lors de sa visite officielle en Israël, le Président de la République François Hollande, comme son prédécesseur Nicolas Sarkozy, parlait à minima de Jérusalem comme la capitale de deux Etats. Souvenez-vous, Monsieur le Ministre, lors de votre dernière rencontre avec le Premier Ministre Benyamin Netanyahu, où j'avais l'honneur de vous

Meyer HABIB

Député de la 8^{ème} circonscription des français de l'étranger

Chypre - Grèce - Israël - Italie - Malte - Saint-Marin - Turquie - Vatican

Membre de la Commission des Affaires étrangères

accompagner, il vous montrait une grue située à deux kilomètres à vol d'oiseau de son bureau : c'était le quartier de Guilo ! Tout un chacun sait que, sous quelque accord que ce soit, Guilo restera un territoire israélien.

Mais cette décision pose une question plus grave encore, celle du parti pris de la France concernant Jérusalem et s'ajoute à une longue série d'incidents qui ont instauré un climat de méfiance des franco-israéliens de Jérusalem envers les institutions françaises.

Les franco-israéliens ont encore en mémoire le non-respect de la minute de silence au Lycée Français consulaire le jour de Yom Hashoah l'année dernière, à la demande expresse du proviseur exerçant sous l'autorité du Consul général Desagneaux, alors en fonction à Jérusalem, la gifle infligée par l'attaché de coopération humanitaire au Consulat de Jérusalem à un soldat israélien, les opérations de contrebande menées par un fonctionnaire français utilisant un passeport diplomatique, les convocations envoyées pour les élections législatives avec la mention « Jérusalem, Israël », « Israël » sciemment barré ou encore tout récemment la photo d'un homme faisant le salut de la quenelle à l'Institut français de Gaza et diffusée sur le site internet officiel et la page Facebook du Consulat de Jérusalem, retirée seulement après protestation. Malgré les efforts louables du nouveau Consul général Hervé Magro pour apaiser le climat, des dysfonctionnements perdurent au sein du Consulat général de France à Jérusalem : les locaux sont exigus, le temps d'attente est très long, l'accueil est souvent froid et les effectifs trop maigres (trois personnes aux services consulaires pour 24 000 Français inscrits au Consulat de Jérusalem !)

La liste des erreurs commises est bien longue et nourrit la polémique, alors que la France a une mission capitale à jouer dans cette région complexe. Il est nécessaire que son message ne soit pas troublé par de telles décisions. Dans le contexte actuel, cet arbitrage serait irréparable. Pourquoi créer des conflits là où la solidarité a pour mission de rassembler ? Monsieur le Ministre, je vous demande instamment de revenir sur cette décision.

Je connais votre attachement, ainsi que celui du Président de la République, à l'Etat d'Israël et votre détermination à prendre part au processus de réconciliation entre palestiniens et israéliens.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Monsieur Laurent Fabius
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international
37, quai d'Orsay
75 007 PARIS

J'ai à Vous
Amitiés
Meyer Habib 